

Bibliothèque numérique

medic@

**Réveillé - Parise, J.H.. Etude
biographique, Guillotin, Joseph
Ignace**

[Paris, Impr. Panckoucke], 1851.

Cote : 90945t. 26 n° 3



(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/histmed/medica/cote?90945x26x03>

EXTRAIT DU MONITEUR UNIVERSEL

des 25 février et 10 mars 1851.

3

ÉTUDE BIOGRAPHIQUE.

GUILLOTIN

(JOSEPH-IGNACE)



S'il est des existences que les événements entraînent et dominent irrévocablement, il est aussi des noms, quoique plus rarement, auxquels s'attache une sorte de fatalité inexplicable. Celui du médecin, objet de cette étude, en est un exemple digne de remarque. Personne n'ignore que ce nom représente aussitôt un instrument de mort et de supplice ; et pourtant celui qui le porta fut un bon, un grand citoyen, un philanthrope dans toute la grandeur et la vérité de l'expression. Malheureusement pour lui, le temps a consacré la terrible dénomination, c'est à n'y plus revenir. Essayons, néanmoins, de faire voir quel fut cet homme, dans quel but il proposa l'invention mécanique qui, depuis, a facilité tant de crimes et fait répandre tant de sang.



— 2 —

Joseph-Ignace Guillotin naquit à Saintes, département de la Charente-Inférieure, le 29 mars 1738 ; son enfance n'annonça rien d'extraordinaire, bien qu'il se distingua dans ses études scolaires. Il les acheva à Bordeaux, et fut même, malgré sa jeunesse, quelque temps professeur au collège des Irlandais. Les jésuites, selon leur coutume, voulurent l'attirer dans leur société ; d'après son heureux prénom d'Ignace, ils lui promirent même un avancement rapide. Rien de plus séduisant, on doit en convenir, car la société était encore puissante et respectée ; mais le jeune Guillotin, d'un caractère assez fier et indépendant, refusa de faire partie d'un corps où il fallait faire abnégation totale de sa volonté, de son *moi*, être, en effet, d'après la maxime consacrée, *perinde ac si fuisset cadaver*. Rassemblant ses ressources patrimoniales, il vint à Paris, et se décida pour la profession de médecin, la plus digne, selon lui, d'un ami éclairé de l'humanité. Elève favori du célèbre Antoine Petit, il fit de rapides progrès, car, s'étant présenté pour disputer le prix qu'un ancien médecin avait fondé en faveur d'un élève pauvre, il remporta la palme à la grande majorité d'un jury composé de plus de cent docteurs. Toutefois on ne sait trop pourquoi, peut-être à cause d'une réception trop dispenseuse dans la capitale, il se fit recevoir docteur en médecine à Reims ; mais n'ayant pas le droit d'exercer à Paris, il se présenta depuis à la faculté de médecine de cette ville, et fut reçu docteur le 20 octobre 1770, sous la présidence de Poissonnier, puis docteur-régent, suprême dignité médicale à cette époque. Plus tard, en 1784, il fit partie de la célèbre commission royale nommée pour examiner le *mesmérisme*, et il se rangea à l'opinion de l'illustre et malheureux Bailly.

Cependant le grand drame de la révolution était sur le point d'éclater ; ses éléments fermentaient et grondaient sourdement. Guillotin, doué d'un esprit élevé, ami des

hommes et de la liberté, en adopta les principes, que d'ailleurs une foule de personnes instruites de toutes les classes préconisait avec une infatigable ardeur. Il publia donc un ouvrage dans ce sens, *Pétition des citoyens domiciliés à Paris* (27 décembre 1788), et il fit preuve dans cet ouvrage, très-difficile à trouver aujourd'hui, d'une vigueur et d'une pénétration de pensée, d'une solidité d'instruction à un degré peu commun. Mais comme les idées émises par l'auteur de cet ouvrage parurent, à cette époque, empreintes d'un caractère de licence et même de révolte, Guillotin fut mandé au parlement, et là il essuya une *remontrance* qui ne l'effraya nullement et ne le corrigea pas davantage. Bien plus, le peuple l'ayant ramené chez lui en triomphe, le regarda comme un martyr de la bonne cause. Cette ovation populaire et la cause qui l'avait produite l'ayant fait connaître, ainsi que ses principes, il fut nommé un des électeurs de la ville de Paris pour le tiers état ; bientôt l'assemblée électorale le choisit pour son secrétaire, puis elle le nomma député aux états généraux, devenus assemblée nationale.

Guillotin était certainement un de ces honnêtes gens qui, n'ayant pas encore l'expérience d'une révolution et de ses suites, acceptaient avec espoir les utiles réformes qu'elle promettait. Alors on croyait naïvement qu'un peuple libre serait toujours juste et sage, toujours modéré dans l'usage de sa force et de sa puissance ; que ses volontés feraient ses lois, et que ses lois feraient son bonheur. Fier de l'assentiment de ses concitoyens, Guillotin était loin de prévoir que plus tard il faudrait, pour gouverner, une popularité de sang et de cynisme ; que la révolution se transformerait en guerre civile, en assassinats réciproques, en une curée de victimes humaines. Aussi, longtemps après, il disait à ses amis : « Mes impressions de jeunesse, mon expérience d'homme fait et mes souvenirs de vieillard m'ont convaincu que le bien public ne se fait que

lentement, progressivement ; que, quand on l'a conçue avec maturité, il faut l'exécuter avec une prudence résolue. »

Toutes les opinions dans l'assemblée nationale étaient à la réforme des abus, surtout à l'égalité des droits, et elle posa en principe que chaque crime étant personnel, la honte ne devait être nullement réversible sur chaque membre de la famille du coupable. Guillotin comprit alors qu'une pareille décision serait tout à fait insuffisante, que le seul moyen de la rendre efficace était d'établir un même supplice pour toutes les classes de citoyens. De là ses projets, ses recherches, et sa célèbre proposition. Ayant demandé la parole le 28 novembre 1789, il exposa son opinion pour changer le mode de supplice, et il parla d'une *machine* à trancher la tête, qui lui semblait remplir toutes les conditions les plus importantes pour satisfaire la justice, sans blesser l'humanité ; enfin il présenta une sorte de code pénal très-précis et très-substantiel. L'assemblée ne voulut rien décider d'abord, et elle renvoya la question à l'époque où elle s'occupera du code criminel. L'abbé Maury, cependant, prit la parole ; il ne blâma point le projet qu'on venait de présenter, seulement il fit remarquer qu'il ne fallait pas accoutumer le peuple à la vue du sang ; que cela était d'autant plus dangereux, que l'ivresse du sang était la plus terrible de toutes les ivresses. Par son projet, Guillotin voulait obtenir deux résultats importants, l'un physique, l'autre moral ; dans le premier, il espérait qu'en confiant l'exécution du supplice à un instrument d'un effet aussi sûr que rapide, le patient ne souffrirait nullement. Sa conviction était telle, à cet égard, qu'il était plein du plus naïf enthousiasme, il répétait sans cesse à ses collègues : « Le supplice que j'ai inventé est si doux qu'on ne saurait que dire si on ne s'attendait pas à mourir, et qu'on croirait n'avoir senti sur le cou qu'une légère fraîcheur. » Le docte physiologiste avait raison en quelque sorte, et l'excessive facilité de la décapitation, au

moyen de l'instrument qu'il proposa et qu'on perfectionna (1), ne fut que trop prouvé par les massacres juridiques qui eurent lieu plus tard, quand la France fut couverte en deux ans de ruines et d'échafauds. Le second résultat qu'espérait l'illustre médecin était plus précieux encore. On sait que le supplice de la corde était infamant dans les familles, tandis que celui de la décollation n'entraînait aucune flétrissure, préjugé absurde, mais qui n'en était pas moins enraciné dans les mœurs. Guillotin fit donc tous ses efforts pour qu'il y eût identité de supplice pour les coupables de toutes les classes de la société. De cette manière, il parvint sinon à détruire complètement, au moins à diminuer le fatal préjugé dont il a été question et graver dans les esprits ce qu'a dit Corneille :

Le crime fait la honte et non pas l'échafaud.

Maxime si flérement rappelée par Charlotte Corday, qu'un illustre écrivain de nos jours ne craint pas de nommer *l'ange de l'assassinat*.

Cependant, après quelques difficultés, l'assemblée législative ordonna, le 3 avril 1792, qu'il serait fait un rapport sur la proposition et l'invention de Guillotin. Ce rap-

(1) On sait maintenant, par des recherches ultérieures, que cet instrument n'avait rien de nouveau dans son principe. Il y en avait autrefois de semblables en Ecosse, destinés au même usage, connu sous le nom de *maiden*. En Italie, Achille Bocchi a fait graver dans son livre, imprimé pour la première fois en 1555 (*Symbolicæ questiones, de universo genere*), la figure d'une machine à décapiter. Cette machine fait le sujet de la 18^e planche. C'est la *mannaia* ou *mannaia* des Italiens que les lexicographes définissent : « Hache à trancher la tête. » Le savant M. Léon de Laborde, de l'Institut, a bien voulu me communiquer la gravure faite par lui d'après celle de Lucas Cranach, publiée dans la première moitié du 16^e siècle. Dans cette gravure au trait, parfaitement exécutée, on voit non-seulement l'instrument encore grossier, mais encore le supplice tel qu'il existait alors. Enfin, il est reconnu qu'on se servait autrefois d'une machine analogue pour l'amputation des membres; mais les graves accidents qui en étaient la suite la firent abandonner.

port ayant été fait et lu par le représentant Carlier, une commission fut nommée pour examiner et perfectionner l'instrument de Guillotin, car c'était le seul nom qu'on lui donnât alors. Ce fut le 17 avril de la même année qu'on essaya l'effet de la terrible machine sur des animaux, puis sur des morts, « afin qu'elle apprit d'eux son œuvre, » comme dit Chateaubriand. Bien des tâtonnements, beaucoup de changements eurent lieu ; enfin on la jugea parfaite, très-capable de remplir ses fonctions, et il fut même question de placer à son frontispice ces vers de Malherbe :

Et la garde qui veille aux barrières du Louvre,
N'en défend pas les rois.

Effrayantes et prophétiques paroles qui, l'année suivante, ne se vérifièrent que trop.

Le 27 mai 1792, tomba la première tête par l'instrument de Guillotin, et ce fut celle d'un voleur de grand chemin, nommé Pelletier, qui, depuis le 1^{er} janvier, attendait ou son supplice ou son pardon. La première exécution politique eut lieu le 21 août 1792 ; la victime était un employé des bureaux de l'hôtel de ville, accusé de conspiration ; il se nommait Collenot d'Anglemont. Toutefois les exécutions ne répondait pas complètement à ce qu'avait promis Guillotin ; il y avait de l'écrasement du cou plutôt qu'une section nette et prompte, enfin le supplice paraissait se prolonger, à cause de l'imperfection de la machine. Plusieurs améliorations furent proposées et exécutées ; mais la plus importante, la plus décisive fut indiquée par Louis, secrétaire perpétuel de l'Académie de chirurgie. Ce perfectionnement consistait à donner une forme oblique au tranchant, et non *horizontale* ou en *croissant*, comme on l'avait fait jusqu'alors. A ce sujet, il fut question, par une mauvaise plai-

santerie, ou pour faire honneur à ce grand chirurgien, car tout peut se supposer dans ce temps de désordre et de confusion, de nommer *louisette* l'instrument qu'il avait mis en état de si bien fonctionner.

Toutefois le nom de Guillotin prévalut; lui-même se réjouissait des perfectionnements apportés à sa machine. Cependant tout le monde était loin de lui rendre justice, de comprendre même et de justifier son intention. Les injures, les apostrophes grossières, les sarcasmes, les railleries plus ou moins piquantes ne lui furent pas épargnées. Une des plus remarquables fut la chanson qui parut dans le célèbre journal-pamphlet *les Actes des apôtres*, fait principalement par Rivarol et le marquis de Champs-enetz. En voici le premier couplet, sur l'air du menuet d'Exaudet :

Guillotin,
Médecin
Politique,
Invente un beau matin
Que pendre est inhumain,
Et peu patriotique;

Aussitôt
Il lui faut
Un supplice
Qui, sans corde et poteau,
Supprime du bourreau
L'office.

Mais si les railleries plus ou moins spirituelles qu'on fit sur lui et sur son invention ne le touchèrent guère, il n'en fut pas de même du terrible emploi qu'on fit de sa machine, comme, un peu plus tard, des explications physiques et morales, de la controverse animée qui eut lieu à ce sujet entre plusieurs physiologistes du plus haut rang scientifique. Il serait, en effet, difficile de peindre l'étonnement, la douleur, l'effroi qu'éprouva cet excellent ci-

toyen, lui un de ces hommes droits et purs dont l'existence est un dévouement passionné au bonheur de leurs semblables, quand il vit, à l'aide de cette machine tant vantée, le sang couler de toutes parts en France, et surtout à Paris ; quand, la terreur étant à l'ordre du jour, on prétendit qu'il fallait établir la guillotine en permanence pour faire *marcher le siècle*, comme on disait, et que le sang humain était l'holocauste le plus agréable à la liberté. C'est alors que les illusions de Guillotin, s'étant dissipées, firent place pendant longtemps à un morne désespoir. Il vit que son désir du bien n'avait abouti qu'à des massacres, que son invention ne servait qu'à commettre des assassinats ; il comprit même que son *exegi monumentum*, conçu dans l'intérêt de l'humanité, ne donnerait à son nom qu'une odieuse immortalité. Il n'est que trop vrai, ce mot lugubre, écrit en caractères horribles dans l'histoire, n'est prononcé par la postérité qu'avec une sorte d'effroi, et n'a pour écho qu'un cri d'exécration. Lorsqu'on l'entend quelque part, on dirait que les morts sont émus comme les vivants, que bourreaux et victimes vont reparaitre à la lumière.

Sombre quatre-vingt-treize, épouvantable année,
De larmes et de sang encor toute trempée.

Il n'est pas de cœur honnête qui ne répète avec douleur ces funèbres accents. D'ailleurs une remarque pleine de justesse a déjà été faite, c'est de croire, comme on le fait de nos jours, que les classes laborieuses, le peuple, en un mot, était épargné, tandis que les nobles et les prêtres furent seuls sacrifiés ; c'est là une complète erreur. Non, la hache frappait partout, à la base de la société comme sur les sommets les plus élevés ; et un poète contemporain, Delille, dit avec raison :

Le pauvre en vain s'endort sur la foi de ses maux ;
Le pauvre a ses tyrans, le pâtre a ses bourreaux.

On a compté jusqu'à soixante-seize médecins et chirurgiens qui furent condamnés et exécutés. Guillotin fit tous ses efforts pour sauver le plus possible de victimes. Il avait connu, en qualité de confrère et de collègue, Marat, cette espèce de démon sanguinaire et grotesque, l'ayant vu souvent dans la rue de Bourgogne, où celui-ci demeurait quand il était médecin des écuries du comte d'Artois. Guillotin s'adressa donc à lui, dans l'intérêt de quelques amis condamnés, mais toujours inutilement (1). Marat prétendait que l'échafaud était la première assise du nouvel édifice social à éléver ; que, quant à lui, il se considérait comme un homme d'Etat physiologique, saignant le corps politique pour l'épurer. Or, comme ses coassociés mettaient autant que possible, et de leur propre aveu, la philosophie des actes avec la philosophie des idées, le sang ne cessait de couler ; la plus abjecte tyrannie continuait à peser sur tous les citoyens : c'était là ce qu'on appelait la liberté républicaine *tempérée par la guillotine* (2).

La destruction des académies, des facultés, de toutes les institutions scientifiques, le long et affreux supplice de Bailly, celui de Lavoisier (le 7 mai 1794, peu de temps avant le 9 thermidor), que le rapport du professeur Hallé ne put sauver, car Fouquier-Tinville avait dit à ce sujet « que la France n'avait pas besoin de savants », et

• (1) Le médecin Lanthenas, autrefois très-ami de Marat, et condamné avec les Girondins, fut le seul que ce démagogue furieux fit effacer de la liste fatale, « comme faible d'esprit et incapable de rien tenter de sérieux. » Il n'en fut pas de même du médecin Le Hardy, député du Morbihan, auquel Vergniaud dit, en marchant ensemble au supplice : « Docteur, vous devez un coq à Esculape, tous vos malades sont guéris. »

(2) Qu'aurait dit Voltaire, l'apôtre ardent de la tolérance, en voyant de pareilles horreurs, lui qui criait, à l'occasion du supplice du jeune Labarre : « Et c'est là ce peuple si doux, si léger et si gai ! Arlequins anthropophages, je ne veux plus entendre parler de vous. » (*Corresp. génér.*, 1776.)

tant d'autres illustres victimes, plongèrent Guillotin dans le désespoir, et quand il vit la machine qu'il appelait autrefois son *philanthropique* instrument servir à de pareils attentats, c'était pour lui comme un rêve affreux dont il ne pouvait se délivrer. A ces motifs de désolation s'en joignit un autre tout particulier. On sait que les Français, toujours les mêmes, au milieu d'une atmosphère de sang et de fange, parlaient alors de la guillotine avec une inconcevable légèreté. On en fit un bijou hideux, placé dans les meubles, aux breloques des montres, sur les cheminées, etc. On disait même qu'un homme tout à la fois dévot et révolutionnaire, en avait placé une entre deux bénitiers, comme preuve de son double fanatisme ; en sorte que le malheureux Guillotin ne pouvait parcourir la ville, aller dans le monde, dans les salons, dans les promenades publiques, sans que sa vue ne fût frappée de ce symbole de destruction, d'échafaud, de discordes civiles, loin d'être, comme il l'avait espéré, un instrument de conciliation sociale sous le rapport du châtiment des coupables. Bien plus, dans les prisons, quelques victimes mêmes dont le sang était déjà dévoué aux dieux infernaux du jacobinisme, plaisantaient en quelque sorte sur l'instrument du supplice qui les attendait (1) ! Plu-sieurs montrèrent, sous la tyrannie populaire, ce genre

(1) On a déjà remarqué que, pendant la terreur le burlesque, la plaisanterie grossière et triviale, le disputaient à l'atroce et à l'absurde. Un député soutint qu'il fallait beaucoup s'occuper de la guillotine, cette question étant *éminemment vitale*.

La commune de *** envoya à la convention une *caisse de lard* pour graisser la guillotine, et ce *don patriotique* fut reçu avec applaudissement.

Hébert mettait quelquefois dans son journal : « Les *citoyens* ont été amnistisés ; on n'a excepté que leurs têtes. » Né serait-ce pas le cas de dire, avec une légère variante : *Habemus facetum CARNIFICEM*.

Ce fut aussi à cette époque que Delisle de Salles, auteur de la *Philosophie de la nature* et d'autres ouvrages aujourd'hui complètement oubliés, publia un mémoire en faveur du père éternel, qu'il appelait son *respectable client*.

d'héroïsme que d'autres avaient montré sous la tyrannie monarchique des Tibère, des Caligula. C'est ainsi qu'un détenu avait fait ces vers :

La guillotine est un bijou
 Aujourd'hui des plus à la mode ;
 J'en veux une en bois d'acajou,
 Que je mettrai sur ma commode.
 Je l'essaierai chaque matin,
 Pour ne pas paraître novice
 Si, par malheur, le lendemain,
 A mon tour, je suis de service.

Et peu de jours après, assure-t-on, le malheureux fut de service.

A la vue de tant de désastres, Guillotin restait comme plongé dans une sorte de stupéfaction. Seulement, dans la profonde intimité de quelques amis, il répétait ces paroles de Rousseau : « Que la révolution la plus juste devait être abhorrée si elle coûtait une seule goutte de sang humain. » Ou bien, quand il entendait parler de fêtes républicaines décrétées par la convention, il souriait en disant : « Nous avons le bonheur de sacrifier à la raison et aux muses, comme les anciens sacrifiaient *aux dieux inconnus*. » On voit que, tout abattu qu'il était, il s'exprimait encore avec franchise sur les événements et les hommes portés au pouvoir par la violence révolutionnaire. Mais un de ceux pour lesquels il éprouva la plus complète aversion fut ce grand coupable, ce lâche et sanguinaire rhéteur, Robespierre, dont il avait reconnu tout d'abord la profonde dissimulation. Personne, disait Guillotin, n'a été assez près de son cœur pour savoir ce qu'il contient de fiel et d'hypocrisie, pour y saisir le ver de l'orgueil et de l'ambition qui le ronge. Une autre fois, l'ayant examiné à une certaine distance, il dit encore : « Il y a de l'enfer dans sa figure, dans son tempéra-

ment (1) comme dans son avenir. » Ces propos, ainsi que d'autres non moins énergiques et piquants, parvinrent bientôt, dans un temps de délation perpétuelle, aux oreilles du démagogue atrabilaire, qui ne manqua pas de le faire arrêter. Guillotin resta quelque temps en prison ; il eût été infailliblement condamné à mort sans la révolution du 9 thermidor, et lorsque de toutes parts on avait substitué ce sublime chant, *le Réveil du peuple*, à l'ignoble *Carmagnole* et au *Ça ira*. C'est son arrestation qui fit longtemps croire que lui-même avait été victime de son invention ; il n'aimait pas qu'on l'en félicitât, c'était rouvrir les plaies de son cœur. Après ces événements, Guillotin se retira complètement de la scène politique ; il essaya de vivre en repos, d'exister avec cette pleine et radieuse quiétude du sage qu'il était en droit d'espérer ; il demanda à la science, non de le consoler, mais de l'absorber. Mais ce fut en vain : on lui rendit justice, on reconnut ce que valaient son mérite et ses efforts pour le bien public, et néanmoins il éprouva, après la terreur, des soffrances morales auxquelles il était loin de s'attendre ; en voici les motifs.

Une dernière et profonde douleur était, en effet, réservée

(1) Guillotin avait jugé Robespierre en physiologiste profond comme en philosophe, et tous les contemporains ont confirmé ce jugement. En effet, sous le rapport physique, Robespierre avait les formes grèles et la stature peu élevée ; sa figure était effilée, d'un teint jaunâtre et fortement marquée de petite vérole. Il avait le front déprimé sur les côtés comme une bête de proie, les lèvres petites, serrées, une voix d'un timbre rauque dans le bas, mais aigre et glapissante dans la colère et l'exaltation. On remarquait dans ses yeux quelque chose de faux et de sombre. D'une excessive irritabilité nerveuse, il éprouvait des mouvements convulsifs dans les muscles du tronc et des membres, notamment à la tribune. Mme de Staël dit qu'il avait les veines vertes. Il est certain qu'ayant le tempérament mélancolique le plus prononcé, c'est-à-dire avec prédominance des systèmes veineux et nerveux, ses veines, quoiqu'il fût jeune encore, devaient avoir une teinte particulière, comme il arrive à tous les hommes doués de cette constitution. C'est ce que j'ai cherché à démontrer dans mon *Mémoire sur le tempérament mélancolique*, lu à l'Académie des sciences. (Voyez mes *Etudes de l'homme*, tome II, p. 358.)

vée à notre médecin législateur et philosophe. Après la chute de Robespierre, quand le feu de la révolution fut éteint dans le sang, que le mauvais génie de la France eut un instant lâché prise, une vive controverse s'établit entre d'anciens physiologistes sur le supplice même de la guillotine. On prétendit qu'il était le plus odieux, parce qu'il était le plus douloureux de tous, attendu que le *moi*, la conscience de l'être, existait encore, la tête étant séparée du tronc. Qu'importe, disait-on, l'espace de temps de la perception ; n'y eût-il que dix minutes, ce serait un monde de douleurs et de souffrances. On conçoit ce que devait éprouver le malheureux Guillotin, puisqu'on lui contestait le but suprême de son invention, la rapide extinction de la vie.

Deux médecins allemands, Oelsner et Sömmerring, soutinrent, en effet, cette opinion, qu'après la décapitation « le *moi* reste vivant pendant quelque temps, et ressent l'arrière-douleur dont le cou est affecté. » En France, le docteur J.-J. Sue adopta ce sentiment, et tâcha, avec un talent et un savoir incontestables, d'en prouver la vérité (1). Ce médecin pose en principe, que le supplice de la guillotine est un des plus affreux par sa violence et par sa durée ; il soutient que, dans ce cas, tous les effets, soit de jugement, soit de réminiscence, sont produits par un reste d'*excitement du cerveau* ; il est persuadé que la *puissance pensante* entend, voit, sent et juge la séparation de tout son être. Or, selon lui, quelle situation plus horrible que celle d'avoir la *perception* de son exécution, et, à la suite, l'arrière-pensée de son supplice ! Le docteur Sue préférerait beaucoup au supplice de la guillotine celui dé *l'asphyxie*, « en ce que celui-ci, dit-il, apathise

(1) *Opinion du citoyen Sue, sur le supplice de la guillotine*, 1796. Il y en a une seconde édition, à la suite d'un autre opuscule du même auteur : *Recherches physiologiques et expériences sur la vitalité*, lues à l'Institut national de France, le 11 messidor an 5 de la république française.

tellement la puissance vivante qu'elle la tient engourdie et comme anéantie dans tous ses points (p. 15). » Mais cette opinion paradoxale, très-digne assurément d'exciter l'attention des gens de bien comme des médecins, ne tarda guère à être vivement attaquée et réfutée. Un des premiers qui entra en lice fut le docteur Gastelier (1); et ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'il avait déjà écrit sur ce sujet lorsqu'il était en prison, et devait subir ce supplice le 15 thermidor, sans la mort de Robespierre, qui arriva le 9. J. Sedillot (2) combattit également cette désolante opinion. Il prouva « que la conscience du sentiment, cette *aperception* de la douleur, qui est invariablement le résultat de l'action combinée des fonctions vitales dans leur état d'intégrité le plus parfait, ne peut exister lors du supplice de la guillotine. Il conclut que les mouvements observés tiennent uniquement à une *irritabilité* automatique ; ainsi, que la mort est *subite et totale*, que les têtes séparées du tronc par l'instrument fatal cessent de vivre, de sentir et de juger, même avant leur entière séparation.

Mais l'athlète le plus redoutable dans cette singulière controverse, fut assurément Cabanis (3) ; il y apporta le poids de son talent et de son autorité. « J'honore, dit-il, le sentiment qui a dicté cette opinion, mais je ne puis la partager. » Ce médecin philosophe regarde donc comme impossible l'existence de la moindre étincelle de la conscience du *moi* après la décapitation ; et les arguments qu'il emploie sont d'une puissance irrésistible. Il n'oublie pas de rappeler ce qu'on avait dit de la tête de Charlotte Corday, après son supplice, et ses paroles à cet égard

(1) *Dissertation sur le supplice de la guillotine*. Sens, an 4 (1796) ; in-8°.

(2) *Réflexions historiques et philosophiques sur le supplice de la guillotine*. An 4 de la république française.

(3) *Note sur le supplice de la guillotine*. (Oeuvres de Cabanis.)

sont trop remarquables pour les passer sous silence : « Plusieurs personnes de ma connaissance, dit-il, ont suivi, depuis la Conciergerie jusqu'à l'échafaud, la charrette qui conduisait cette femme si intéressante.... elles ont été témoins de son calme admirable pendant la route, et de la majesté de son dernier moment. Un médecin de mes amis ne l'a pas perdue de vue une minute. Il m'a dit que sa sérénité simple et grave avait toujours été la même ; qu'au pied de l'échafaud, elle avait légèrement pâli, mais que bientôt son beau visage avait repris encore plus d'éclat. Pour cette rongeur nouvelle qu'on prétend avoir couvert ses joues après sa décapitation, il n'en a rien vu, quoiqu'il soit observateur clairvoyant et qu'il fût alors observateur très-attentif. Les autres personnes dont je viens de parler n'en ont pas vu davantage. » Cabanis conclut ainsi : « Il en résulte qu'un homme guillotiné ne souffre ni dans les membres, ni dans la tête ; que sa mort est rapide comme le coup qui le frappe ; et si l'on remarque dans les muscles des bras, des jambes et de la face certains mouvements ou réguliers ou convulsifs, ils ne prouvent ni douleur ni sensibilité ; ils dépendent seulement d'un reste de facultés vitales que la mort de l'individu, la destruction du *moi*, n'anéantit pas sur-le-champ dans ces muscles et dans leurs nerfs. » Voilà, si je ne me trompe, qui est péremptoire et décisif.

Une chose surprend dans cette discussion, tout à la fois physiologique, morale et philosophique, c'est le silence de Guillotin. Nulle part on ne trouve de lui aucun écrit sur ce sujet ; rien n'indique qu'il ait pris la moindre part à cette controverse, et pourtant il s'agissait de ses idées, de ses opinions, de son invention : pourquoi n'est-il pas intervenu ? Comment expliquer ce silence absolu ? Son esprit était-il tombé dans une complète prostration depuis les événements affreux passés sous ses yeux ? N'avait-il plus, comme autrefois, cette ardeur du bien, cette foi vive

dans ses doctrines, donnant à ses paroles et à ses actions une singulière animation communicative ? On ignore quel fut le motif qui retint sa plume dans cette grave circonstance. Seulement, pendant les sanglantes calamités de 93, quand on était frappé de sa tristesse, il se contentait de répondre : « *Homo sum et civis*, en voilà assez pour justifier ma douleur. » Toujours est-il, néanmoins, que si l'opinion de Sœmmering et de J.-J. Sue eût été fondée, on était en droit de lui reprocher une erreur cruelle, ayant infligé d'horribles souffrances à cette foule de victimes que frappa la hache de son instrument. Le scepticisme même eût été un crime. Et cet homme qui disait : « J'ai de la charité plein le cœur, » eût mérité la haute réprobation de la science et de l'humanité.

Après l'époque de la terreur, et pendant la *république* dictatoriale, Guillotin s'éloigna tout à fait de la scène politique, du moins rien ne constate qu'il acceptât un poste de quelque importance. On croit qu'il reprit paisiblement l'exercice de sa profession, bien qu'il eût réclamé et ne cessât de s'élever contre la patente à laquelle cette profession avait été et reste encore soumise, ou plutôt condamnée. Son savoir, son affabilité, une grande variété de connaissances, un discernement très-fin, lui acquirent la confiance de plusieurs personnes distinguées; il sut toujours allier aux formes extérieures qui commandent le respect, la bienveillance, qui inspire la sympathie. Toutefois, l'exercice de l'art ne suffisait point à son zèle, car faire le bien fut constamment le mobile et le tourment de son cœur. Autrefois le *mesmérisme* excita son inquiète ardeur du bonheur de l'humanité; l'inoculation avait également attiré son attention, et les avantages de cette méthode ne lui parurent jamais démontrés. Mais tout à la fin du 18^e siècle, la *vaccine* ayant été proposée comme un préservatif certain de la variole, Guillotin se hâta d'en étudier, d'en observer les résultats, avec le soin, les

scrupules répétés qu'il apportait en toute chose. Il fut nommé membre du comité fondé par le gouvernement pour la propagation de la nouvelle méthode, place qui n'avait d'autre rétribution que l'occasion répétée de faire le bien ; dès lors il s'empressa d'accepter ; c'était toujours, sous une autre forme, la sainte cause de l'humanité à servir. Heureusement, d'ailleurs, il se trouvait en dehors de ces mouvements tumultueux, violents, qui emportent souvent les esprits et les nations au delà de la raison. Ce n'était plus cette folle soif de l'impossible et du chimérique qu'allument parfois les révolutions politiques ; il s'agissait uniquement de constater l'effet d'un moyen scientifique propre à neutraliser un fléau plus dangereux, plus dévastateur que la peste et le choléra asiatique. En effet, ces deux derniers ne paraissent qu'à des intervalles plus ou moins éloignés, tandis que la petite vérole, toujours présente, toujours active, exerçait constamment ses ravages, quoiqu'à des degrés différents. En second lieu, la peste et le choléra-morbus n'attaquent qu'une très-petite partie de la population, on en compte les victimes, tandis que la petite vérole atteignait le plus grand nombre, et qu'on regardait ceux qui en étaient exempts comme autant de privilégiés de la nature. Quoique le choléra asiatique fut inconnu à l'époque où vivait Guillotin, il ne comprit pas moins l'immense bienfait de la vaccine, et il contribua de tout son zèle, de toute son activité à la propager dans le public. C'était une chose touchante de voir ce bon vieillard, cet homme dont le nom, passé au féminin, rappelait de si effroyables idées et des événements non moins terribles, soigner les petits enfants, et les soigner avec cette mansuétude, avec ces délicates attentions qu'on exige dans de pareilles circonstances, suivre avec anxiété les développements du virus, en noter les formes, les phases et les changements. Avec l'expansion chaleureuse de son âme, on doit croire qu'il

éprouva une vive satisfaction quand il vit que les résultats justifiaient les espérances conçues. Il y a maintenant plus d'un demi-siècle que la précieuse découverte de Jenner a été faite, et, malgré quelques variations, le vaccin continue sa bienfaisante influence : le fléau, quoi qu'en dise, est frappé d'impuissance (1). Que ne pouvons-nous en dire autant de celui qui rayage le monde depuis plusieurs années !

À ces occupations, plus ou moins étendues et variées, Guillotin joignit les travaux d'une société de médecins qu'il avait fondée et dont il fut le président. Profondément affligé de la destruction des corps enseignants et académiques emportés par l'ouragan révolutionnaire, regrettant de voir que les *écoles de santé* établies ne remplaçaient nullement l'objet des anciennes facultés, Guillotin voulut, autant qu'il était en lui, en reconstituer l'image, parce que nul n'en connaissait plus que lui l'utilité. Les travaux de cette société ont laissé peu de traces, bien que ses membres fussent animés du plus grand zèle. Mais ils leur manqua un recueil périodique où ils pussent déposer et faire connaître leurs travaux. D'ailleurs cette société, tolérée et non officiellement reconnue par le gouvernement, n'avait pas de lieu fixe pour ses réunions. Dans une lettre datée du 4 juin 1811, lettre entièrement écrite de sa main et que j'ai sous les yeux (2), Guillotin s'adressa à M. Maron, président du consistoire réformé, pour le remercier de la *salle d'asile*, si l'on peut s'exprimer ainsi, qu'on lui accordait à l'Oratoire, et il le prie de vouloir bien continuer ce bienfait envers son *Académie de médecine*, selon son expression. Cette lettre est écrite avec

(1) Voyez le *Traité de la vaccine* du docteur Bousquet. C'est assurément l'ouvrage le plus savant, le plus complet et le mieux fait qui ait été publié sur cet important objet.

(2) Cette lettre m'a été communiquée, ainsi que le portrait de Guillotin, par mon excellent collègue M. Boutron-Charlard, et je me plaît à lui en témoigner publiquement ma reconnaissance.

une franchise, une force d'expressions qui prouvent les sentiments élevés qui animaient l'illustre médecin législateur dans toutes les circonstances. En voici deux fragments qui pourront donner une idée du but et de l'esprit de cette société savante : « L'Académie de médecine, monsieur le président, est composée de tout ce qui nous reste encore de l'ancienne faculté de Paris et d'un nombre de docteurs reçus dans d'autres facultés de médecine de France, qu'elle a choisis et engagés afin de travailler en commun, pour la plus grande utilité publique, au progrès de l'art de guérir et au maintien de la dignité de cette honorable profession, si dégradée de nos jours par l'anarchie. » Le second fragment est bien autrement remarquable, parce qu'il découvre les hautes pensées qui inspiraient l'auteur : « Sans doute, ajoute-t-il, monsieur le président, les vues des pasteurs, leurs moyens, leur but sont d'un ordre supérieur ; mais, monsieur, un même sentiment nous anime, vous et nous, un même esprit nous dirige : c'est essentiellement l'amour du bien public. L'amour du prochain et un zèle aussi pur, aussi désintéressé qu'il est ardent, nous porte au soulagement de nos frères, surtout quand ils sont dans l'indigence. Le principe est donc le même, l'application seule varie. Les différentes applications de ce même principe ne pourraient-elles pas être réunies dans le même lieu, et l'homme ne serait-il pas plus heureux s'il pouvait puiser, pour ainsi dire, à la même source et des adoucissements aux maux de cette vie, et des secours puissants pour se procurer les biens de l'autre ? » Est-il, je le demande, de rapprochement plus heureux ? et, dans un style aussi simple qu'élégant, peut-on renfermer plus de pensées justes, élevées, plus de ces sentiments qui jaillissent d'un cœur pur et dévoué ?

Cette longue lettre fait d'ailleurs entrevoir le caractère du médecin philosophe dont je ne fais qu'esquisser la vie. Ce caractère était plein de franchise et d'indépendance,

d'une vigueur qui, sans être apparente, n'en était pas moins énergique quand les circonstances l'exigeaient. La vérité seule, dit-on, doit peser les cendres des morts ; eh bien, la vérité se prononcera toujours pour honorer la mémoire de cet homme de bien. C'était la nature elle-même, avec un esprit très-distingué ; point d'art, point d'envie de se faire valoir, nul déguisement, aucune arrière-pensée. Après les malheurs de la France et les bouleversements politiques qui eurent lieu, Guillotin désespéra si peu des progrès en toutes choses, que, selon lui, on ne savait pas jusqu'à quel degré peut s'étendre la perfectibilité humaine. Son opinion à cet égard était invariable ; malgré le rapide sillage du temps qui change la scène, les acteurs et les spectateurs, c'est-à-dire à toutes les époques de sa vie, ce fut là sa constante manière de comprendre les événements et leur rapide mobilité. On peut même conjecturer qu'aujourd'hui, lorsque les Français, marchant de révoltes en révoltes, ne sont occupés, depuis soixante ans, qu'à faire et à défaire des rois, des lois et des gouvernements, le bon Guillotin compterait encore sur cette perfectibilité, dont il n'assignait pourtant ni le mode ni les limites.

Dans un ouvrage publié en 1789 (1), le caractère public de Guillotin, caché sous le nom de *Tigellin*, est parfaitement représenté. En voici quelques fragments : « *Tigellin* ne songe ni à conquérir des suffrages, ni à jeter les fondements d'une réputation ; convaincu que la pétulance, l'ostentation, le désir de briller caractérisent certaines nations, il conserve un sang-froid inaccessible aux excès contemporains, et, sans jamais se départir de ses principes, il marche au but.

« ...Il compte pour peu de chose le fracas de l'élo-

(1) La *Galerie des états généraux*, 1789 ; ouvrage curieux sur les hommes de cette célèbre époque, attribué à Chauderlos de Laclos et au marquis de Luchet.

quence, l'honneur de rédiger des motions, etc.; mais, quand il a mûri longtemps une idée, il la propose, l'explique, en démontre l'utilité, et peu lui importe que ses rivaux la revêtent de leur coloris et la donnent pour le fruit de leurs méditations politiques.

«Il sait que le vulgaire prend la timidité pour l'impuissance, la modération pour la médiocrité, la sagesse pour l'inexpérience; mais, comme il aspire à être un citoyen utile et non un homme d'Etat, à servir son pays et non à se faire une réputation, il abandonne le public à ses jugements erronés, et, sans les mépriser, il s'en passe, etc. » Une pareille appréciation est aussi vraie que juste.

Toutefois cette circonspection dont on le loue si bien l'abandonnait dans quelques circonstances, et sa franchise reparaissait avec vivacité. On a vu que, du temps de Robespierre, ce franc parler faillit lui coûter la vie. Sous le consulat de Bonaparte, tout en admirant l'incomparable génie de cet homme, il n'aimait ni sa politique ni ses tendances au despotisme. Depuis la mort du duc d'Enghien, son aversion fut complète pour celui que Chateaubriand nomma depuis le *glorieux assassin*. Il en fut de même sous l'empire. Ne comprenant pas les nécessités de la position, il reprochait à Napoléon la perte de nos libertés, conquises au prix de tant de sang et de sacrifices, et, à cet égard, il s'exprimait si librement que, le préfet de police l'ayant fait venir dans son cabinet, lui dit avec amer-tume : « Monsieur Guillotin, vous passez pour ne point aimer l'empereur. — Monsieur le préfet, cela est parfaitement vrai. — Mais, monsieur, pourquoi ne l'aimez-vous pas? — Monsieur, parce que je ne le trouve pas aimable. » Retranché dans cette logique, on ne put l'en faire sortir, et on le laissa tranquille. Cependant, malgré sa vivacité, soit à cause des événements qui avaient frappé son imagination, soit par la profondeur de la ré-

flexion, il tombait parfois dans une sorte de mélancolie, répétant souvent ce vers de Voltaire : « Rien ne remplit le cœur et tout est vanité ! »

Ses opinions en médecine étaient d'ailleurs marquées au coin du bon sens et de la sagesse. L'expérience, mais une expérience raisonnée, pénétrant dans la variété des faits, tel est, selon lui, l'unique base de l'art de guérir. Du reste, il ajoutait que, très-heureusement pour la science et l'humanité, aucune doctrine connue n'était définitive, dans ce sens du moins qu'aucune n'était un obstacle aux progrès ultérieurs. Mais si la science et l'art furent les objets sacrés de son admiration, il n'en était pas de même de la profession. Depuis qu'un vent de folie destructive des institutions scientifiques passa sur la France, avec la violence d'un ouragan, il regardait cette profession comme perdue à jamais et livrée à ces trois harpies, la non-solidaire, la fiscalité, la misère. Membre de l'ancienne faculté de médecine, la loi du 19 ventôse 1803, qui nous régit encore, était à ses yeux totalement imparfaite, impuissante, et lorsqu'on la promulgua, il dit : « Aux grands maux, les petits remèdes. » Quant à lui, par son exemple, par ses discours, par son *Académie de médecine*, il fit tout ce qui était en son pouvoir pour remédier à l'immense lacune de cette loi, faite avec une inconcevable légèreté, maintenue avec une opiniâtreté mille fois plus inconcevable encore.

Lorsqu'on le voyait et qu'on l'entendait nommer, on se sentait comme saisi d'un sentiment de curiosité, d'étonnement mêlé d'un peu d'effroi par le souvenir. Mais, quand on l'écoutait un certain temps, on prenait plaisir à l'entendre discourir. Il avait cette exquise courtoisie, cette finesse de manières qui, annonçant la bonne éducation, re-

lève le prix des moindres prévenances, et frappe à son coin la menue monnaie de la politesse. Sa figure était expressive, ainsi que son regard, et quand il était à son aise, sa conversation devenait savante, spirituelle et même enjouée. Toutefois il évitait de parler sur son nom, sur les circonstances qui l'ont si tristement immortalisé. Quoiqu'il eût vécu dans un temps de désordre et de confusion le plus complet, son costume se rapprochait si bien des époques de sa jeunesse, qu'il ne quitta que très-tard la perruque poudrée et le chapeau à cornes, même pendant la vogue du bonnet rouge et du sans-culotisme. Guillotin était un bon, un agréable vieillard, pensant sans doute, comme Franklin, « qu'on est obligé d'être aimable, presque comme on est obligé de payer ses dettes. » Sa santé se soutint longtemps ; mais enfin, brisé par l'âge, par les travaux, peut-être aussi par les douleurs morales qui ne lui furent pas épargnées, il fut atteint d'un *anthrax* (espèce de charbon) de mauvaise nature à l'épaule gauche, et il succomba à l'âge de soixante-seize ans, rue de la Sourdière, le 26 mars 1814 (1). Jusqu'à ses derniers moments, cet illustre médecin philosophe conserva le même amour de l'humanité, les mêmes opinions politiques. Patriote de 89, détestant 93, il mourut en conservant cette fermeté de caractère, cette équité élevée, qui ne consentent jamais à destituer le progrès, l'intelligence, la liberté parce que l'on commet en leur nom des crimes et des folies.

(1) Non pas le 6 mai, comme l'ont écrit la plupart des biographes ; et la preuve, c'est que le discours prononcé à ses funérailles, par son ami le docteur Bourru, dernier doyen de l'ancienne faculté, est daté du 28 mars 1814.

R.-P.

(1) Now here is a very curious law, and it is probably
as follows: the day of success, however, is the day when
the sun passes through the zodiacal sign of Aquarius.

9-10